

Chers amis,

Voici les évènements de l'Oratoire Victoire-Egyptien pour le **Chabbat 10 & 11 Mai 2019** où nous lirons la **paracha KEDOCHIM**.

1 - Résumé paracha KEDOCHIM (Lévitique 19,1 à 20,27) - *(Synthèse de plusieurs sources (*))*

La **paracha Kedochim** (Saints) énonce des lois de sainteté par l'accomplissement desquelles le peuple d'Israël se sanctifie et établit un lien avec la sainteté de D.ieu.

Au début de la **paracha Kedochim** D.ieu parle à **Moïse** et dit : "Soyez saints, car Je suis saint, Moi, l'Eternel votre D.ieu ". De nombreuses lois sont ensuite énoncées pour nous permettre d'y arriver. C'est par leur accomplissement que les enfants d'Israël peuvent arriver à se sanctifier.

La **paracha Kedochim** commence par énoncer conjointement les lois concernant le respect dû aux parents et le respect du Chabbat : « Révérez, chacun, votre mère et votre père et observez mes Chabbats, Je suis l'Eternel, votre D.ieu. » Les principales lois suivantes sont ensuite énoncées : l'abolition de l'idolâtrie ; le devoir envers les personnes nécessiteuses (*obligation de laisser une partie de la récolte pour les pauvres*) ; l'honnêteté sociale ; nulle oppression et nul mensonge ; pas de calomnies ni de vengeance ; ne pas rester indifférent au malheur d'autrui ; le respect dû aux vieillards ; l'hospitalité due à l'étranger : « Si un étranger vient séjourner avec toi, dans votre pays, il sera pour vous comme un de vos compatriotes et tu l'aimeras comme toi-même, car vous avez été étrangers dans le pays d'Egypte ».

La **paracha Kedochim** énonce le devoir d'aimer son prochain, un principe fondateur du Judaïsme : " Aime ton prochain comme toi-même ". C'est à propos de ce principe que **Rabbi Akiva** a dit « C'est un grand principe de la Torah » et que **Hillel** a dit « C'est l'essentiel de la Torah, tout le reste n'est que commentaire ».

La **paracha Kedochim** énonce ensuite la loi de ne pas porter un vêtement composé d'un mélange de laine et de lin et celle de ne pas accoupler des espèces d'animaux différentes. Ces lois sont suivies par celle de l'égalité de tous devant la justice (*qui se doit d'être impartiale et équitable*) et l'obligation d'être honnête lors de transactions commerciales. Les lois relatives à la moralité sexuelle sont aussi précisées et le caractère sacré de la vie affirmé.

La **paracha** nous énonce ensuite la loi interdisant de manger le fruit d'un nouvel arbre pendant les trois premières années et l'obligation de sanctifier les fruits de la quatrième année et nous rappelle que nous ne devons consommer que des animaux *kashers*. La **paracha** se termine en nous rappelant le principe de sainteté énoncé au début de la **paracha** : « Soyez saints pour Moi, car Je suis saint, Moi l'Eternel et Je vous ai séparés d'avec les peuples afin que vous soyez à Moi ».

2- Résumé Haftara KEDOCHIM (rite Sefarade) : (Ezéchiel 20, 1-20) *(Synthèse de plusieurs sources (*))*.

Dans la **Haftara de Kedochim** le prophète **Ezéchiel** rappelle qu'au fil de son histoire, Israël n'a pas toujours respecté les Commandements de D.ieu mais que D.ieu a toujours pardonné à Son peuple.

Au début de la **Haftara**, des Anciens d'Israël (*Zekénim*), viennent voir **Ezéchiel** car ils ont l'impression d'avoir été abandonnés par D.ieu. **Ezéchiel** a une vision prophétique dans laquelle D.ieu répond que malgré que les **enfants d'Israël** aient transgressé Ses Commandements d'abord en Egypte puis dans le désert, IL n'a jamais abandonné Son peuple. IL l'a fait sortir d'Egypte, l'a fait traverser le désert et lui a donné le pays qu'IL a promis à **Abraham, Isaac et Jacob**. De même que D.ieu n'a pas abandonné Son peuple dans le passé, malgré ses transgressions, IL ne l'abandonnera pas à l'avenir malgré les difficultés qui pourraient survenir. D.ieu demande uniquement aux **enfants d'Israël** de prendre conscience de leurs fautes et de vivre dans le respect de Ses Commandements.

Nous pouvons voir un lien entre la **paracha Kedochim** et la **Haftara** de cette semaine. Les deux textes évoquent le respect des commandements divins, le respect du *chabbat* et l'abolition de l'idolâtrie.

Dans la **paracha Kedochim** D.ieu nous dit "Soyez saints, car Je suis saint, Moi, l'Eternel votre D.ieu ". Pour tendre vers cet objectif, le peuple d'Israël se doit de respecter les Commandements Divins, de respecter le *Chabbat*, de respecter son père et sa mère et d'abolir l'idolâtrie.

Dans cette **Haftara**, le prophète **Ezéchiel** transmet un message identique aux **enfants d'Israël**. Par sa voix, D.ieu demande au peuple d'Israël de respecter le *Chabbat*, de suivre les Commandements de la Torah, de ne pas sombrer dans l'idolâtrie, de préserver leur particularité par rapport aux autres peuples et toujours d'aspirer à la notion de sainteté.

3 - HORAIRES et DATES à RETENIR

- **Vendredi 10 Mai 2019 (5 Iyar 5779)** – 20^{ème} jour de l'Omer
(En horaire d'été, il est recommandé d'allumer les bougies à l'heure où la majorité des synagogues font l'office de chabbat, le coucher du soleil marquant l'heure limite d'entrée du Chabbat étant très tard.)
 - 18h30 : Minha suivi de Arvit
 - **A partir de 19h45 : Allumage des bougies de Chabbat**
 - **21h00 : Heure limite d'Allumage des bougies (heure du coucher du soleil)**
- **Samedi 11 Mai 2019 (6 Iyar 5779)** – 21^{ème} jour de l'Omer
 - 9h00 : Office de Chabbat
 - **22h17 : Fin du Chabbat**

Une Seoudat Mitsva sera offerte à l'issue de l'office en mémoire de tous les chers disparus.

Nous espérons vous voir nombreux à nos offices qui se tiendront à :

l'Oratoire Egyptien - Salle Jérusalem (2^{ème} étage)

entrée par le 44 rue de la Victoire (Paris 9^e)

le soir jusqu'à 19h l'entrée se fait par le 17 rue Saint-Georges (Paris 9^e)

PS : Pour une bonne organisation de nos offices et seoudot, merci de nous prévenir à l'avance si vous avez des évènements à célébrer dans notre synagogue.

() Sources : La Voix de la Torah (E.Munk) ; La Torah Commentée (M.Breuer) ; Le Pentateuque (par L.Wogue) ; les sites internet Chabad ; Torah-Box ; chiourim ; jattitude ; thoradigest .*